

COMMUNIQUE DE PRESSE

Salaise sur Sanne, le 9 novembre 2017

INSPIRA VALORISE L'IMAGE DE SON SITE ET LANCE LA PREMIERE TRANCHE DE TRAVAUX SUR LA ZONE NORD

Après la mise en service du poste électrique « Papin » en Mars 2017, projet piloté conjointement par Enedis et RTE, INSPIRA présente son programme des travaux qui débutera en Novembre 2017 et se poursuivra jusqu'en avril 2018

A l'occasion du Comité Syndical du Syndicat Mixte de ce début Novembre, Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère et Président du Syndicat Mixte INSPIRA, a présenté les travaux d'aménagement de l'espace industriel qui se dérouleront principalement dans le secteur Nord du site.

Une partie Nord aménagée d'ici Avril 2018

Après les études et la concertation avec les industriels du site, INSPIRA va valoriser l'image du site et de la RD51 grâce à des traitements paysagers s'articulant autour de trois axes : la requalification des voiries, la signalétique et la finalisation du parking mutualisé.

Afin de rendre accessible et agréable la zone du Secteur Nord, les travaux de la rue Denis Papin se poursuivront avec la réhabilitation de 500 mètres de voiries, des éclairages renforcés aux intersections et des plots réfléchissants en bordure de chaussée.

La deuxième tranche de travaux du parking mutualisé qui accueillera à terme 170 places de stationnement aux entreprises avoisnantes, va démarrer.

Le grand axe de la RD51 bénéficiera d'accotements améliorés sur une distance de 650 mètres ainsi qu'un réaménagement du carrefour de la future entrée Nord du site INSPIRA.

La dimension paysagère est intégrée dans ces travaux pour conserver des perspectives visuelles à l'intérieur comme à l'extérieur de l'espace INSPIRA. La RD51 sera bordée d'un double alignement d'érables planes au vue d'une future implantation de cheminements doux. Les accotements Sud de la Rue Denis Papin seront habillés d'arbustes de grand développement et de massifs de fleurs.

Après une phase d'études préalables, Isère Aménagement, concessionnaire de l'aménagement de cet espace industriel et multimodal, a confié ces travaux aux entreprises locales suivantes :

- Lot 1 « Voiries et Réseaux Divers » : Groupement des entreprises EIFFAGE ROUTE et MOLINA,
- Lot 2 « Espaces verts » : ID VERDE,
- Lot 3 « Eclairage » : GRENOT.

Les marchés publics conclus intègrent des clauses d'insertion sociales et professionnelles en partenariat avec l'Agence Locale d'Insertion par l'Economie. Au total, près de 2 500 heures réservées aux personnes en retour vers l'emploi seront générées pour la réalisation de ces travaux estimés à 2 millions d'euros et qui devraient s'étendre jusqu'en Avril 2018.

« Après de gros investissements dans la desserte électrique, l'aménagement est réellement engagé avec des volumes de travaux croissants. Nous apportons ainsi des réponses aux industriels qui nous font confiance et rendons concret INSPIRA» explique Jean-Pierre BARBIER.

Un engagement dans les énergies renouvelables

INSPIRA est depuis sa création engagé dans une démarche d'écologie industrielle et de valorisation des énergies renouvelables. CNR, partenaire du Syndicat Mixte pour le développement d'INSPIRA installera des ombrières photovoltaïques sur le parking mutualisé semi-couvert sur une surface de 1 600 m² soit près de 950 panneaux. L'installation de celles-ci permettra l'évitement de 270 tonnes de CO₂ (sur la base de la comparaison avec le fioul). Le phasage du chantier est prévu de concert avec Isère Aménagement, afin d'optimiser la cadence des différentes étapes et les interférences entre le chantier d'ombrières et celui du parking.

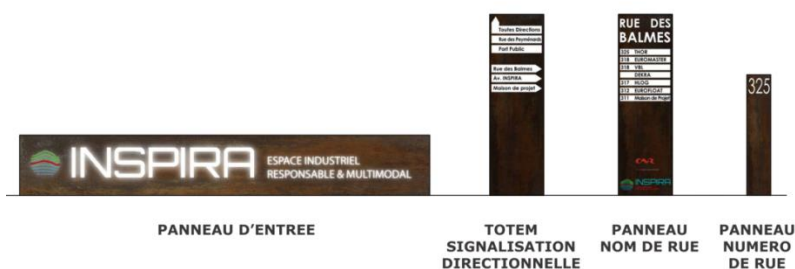
La production d'électricité annuelle estimée est de 400 MWh, l'équivalent de la consommation électrique de 160 personnes. L'installation étant raccordée au réseau public, l'électricité ainsi produite permettra d'alimenter la maille locale en énergie renouvelable.



Parking mutualisé avant / après

Une signalétique aux tons industriels

L'ensemble d'INSPIRA sera doté d'une signalétique homogène pour d'une part, matérialiser l'entrée du site symbolisée par un totem INSPIRA visible et lumineux, et d'autre part, repérer le visiteur grâce à des signalisations directionnelles à chaque intersection, des panneaux d'incation du nom des rues et une numérotation individuelle des entreprises déjà implantées sur la zone.



A propos du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire assure la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA- espace industriel responsable et multimodal.

Il a été créé par trois collectivités : la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.

Instauré le 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion d'INSPIRA-espace industriel responsable et multimodal et la coordination des différents partenaires intervenant directement ou indirectement sur son périmètre. L'ensemble de ses compétences s'inscrit dans un système de management environnemental et sociétal certifié ISO 14 0001

Il est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère.

Le projet est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat ; et est aménagé par Isère Aménagement.

Contact presse : 04 74 86 83 80

contact@espace-inspira.fr

www.espace-inspira.fr

 **Espace_INSPIRA**

A propos d'Isère Aménagement – groupe ELEGIA – aménageur de la ZAC INSPIRA

Isère Aménagement réalise les études et les travaux d'aménagement, et assure la commercialisation des tènements, en étroite collaboration avec le syndicat mixte.

La SPL Isère Aménagement est une société publique locale qui travaille pour le compte de ses collectivités actionnaires dans le cadre de contrats de prestations intégrées. Elle intervient notamment pour réaliser des opérations d'aménagement au sens du code de l'urbanisme, de constructions, d'ouvrages de bâtiments, d'infrastructures ou de génie civil.

Aux côtés des collectivités depuis 2010, Isère Aménagement réalise des aménagements urbains et développe des zones d'activités économiques. Depuis les études d'opportunité jusqu'à la livraison des équipements et la commercialisation des fonciers, les équipes pluridisciplinaires accompagnent les décideurs locaux. La prise en compte des exigences environnementales à chaque étape des opérations est une priorité.

Fort de son ancrage territorial, Isère Aménagement répond efficacement aux différentes attentes des élus en termes de qualité des projets et de dynamique commerciale.

A propos de CNR

1^{er} producteur d'énergie 100% renouvelable (eau, vent, soleil), experte en ingénierie hydroélectrique et hydraulique, CNR a conçu autour de la concession du Rhône un modèle industriel unique qui conjugue production d'électricité verte et développement des territoires.

Depuis plus de 80 ans, elle exploite et aménage le Rhône dans le cadre de 3 missions confiées par l'Etat : produire de l'électricité, développer la navigation fluviale et irriguer les terres agricoles environnantes.

Sur ses 18 plates-formes industrielles multimodales, CNR favorise l'intermodalité avec la requalification de ses sites et la création de nouvelles infrastructures en partenariat avec les acteurs locaux. A Salaise-Sablons, elle gère 100 ha (dont le port public) sur les 340 ha du site INSPIRA, pour la logistique multimodale (fleuve-fer-route) et l'implantation d'entreprises en bord de fleuve. Dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, CNR poursuit dans la voie d'une industrialisation durable et concertée, en participant aux projets de développement de l'économie circulaire comme avec INSPIRA.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire de référence est le groupe Engie.

